

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

Numéro de version : 1.0

Première version : 2022-03-11

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial	<u>W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles</u>
Numéro d'enregistrement (REACH)	Non pertinent (mélange)
Numéro CAS	non pertinent (mélange)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Cire spéciale pour chevilles en bois
--------------------------------------	--------------------------------------

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Barnes et Mullins Ltée, Unité 14, Mile Oak Ind Estate, SY10 8GA Oswestry, Shropshire Royaume-Uni	Téléphone : 0044 (0)1691 652449 Télécopie : 0044 (0)1691 655582
---	--

e-mail (personne compétente)	Mark.taylor@bandm.co.uk
------------------------------	-------------------------

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Voir ci-dessus ou au centre d'information toxicologique le plus proche.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement n° 1272/2008/CE.

2.2 Éléments d'étiquette

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non requis.

2.3 Autres dangers

Risque particulier de glissade en cas de fuite/déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Non pertinent (mélange).

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux selon la réglementation de l'UE Aucun

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales

Dans tous les cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin.

Après inhalation

Fournir de l'air frais.

Suite à un contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Suite au contact visuel

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Notes pour le médecin

Aucun.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucun.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre extinctrice, dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Section 10.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie en fonction de l'environnement de l'incendie.

Ne laissez pas les eaux d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées.

Combattez l'incendie avec les précautions habituelles et à une distance raisonnable.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

utiliser un appareil respiratoire adapté

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgentiste

Aérer la zone affectée.

Port d'un équipement de protection approprié (y compris les équipements de protection individuelle mentionnés au point 8 de la fiche de données de sécurité) pour éviter toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels.

Pour les intervenants d'urgence

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/pulvérisations/gaz.

6.2 Précautions environnementales

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

Conservez l'eau de lavage contaminée et éliminez-la.

Si la substance a pénétré dans un cours d'eau ou un égout, informez-en l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils sur la façon de nettoyer un déversement

Recueillir les déversements.

Matériau absorbant (par exemple sable, terre de diatomées, liant acide, liant universel, sciure de bois, etc.).

Techniques de confinement appropriées

Utilisation de matériaux adsorbants.

Autres informations relatives aux déversements et rejets

Placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

Aérer la zone affectée.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle : voir rubrique 8.

Matières incompatibles : voir rubrique 10.

Considérations relatives à l'élimination : voir section 13.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de prévention des incendies ainsi que de la production d'aérosols et de poussières

Utiliser une ventilation locale et générale.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation - Ne pas fumer.

Notes/détails spécifiques

Aucun.

Mesures de protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils en matière d'hygiène générale du travail

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Se laver les mains après utilisation.

Une protection cutanée préventive (crèmes/pommades barrières) est recommandée.

Retirez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones de restauration.

7.2

Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités

Risques d'inflammabilité

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Substances ou mélanges incompatibles

Matières incompatibles : voir rubrique 10.

Protéger contre l'exposition externe, telle que

chaleur

Prise en compte d'autres conseils

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Exigences en matière de ventilation

Assurer une ventilation suffisante.

Compatibilités d'emballage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information disponible.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)									
Com- essayer	Nom de l'agent CAS	No Ident-	fier	TWA [ppm]	TWA [mg/m ³]	STEL [ppm]	STEL [mg/m ³]	Nota- tion	Source
FR	oxyde de fer (III) (trioxyde de difer)	1309-37- 1	BIEN	-	5	-	10	Fe, fumée	EH40/2005
FR	rouge	1309-37- 1	BIEN	-	10	-	-	.	EH40/2005
FR	rouge	1309-37- 1	BIEN	-	4	-	-	I	EH40/2005
FR	taic	14807- 96-6	BIEN	-	1	-	-	I, pas_asb	EH40/2005

Notation

Fe calculé comme Fe (fer)

fumée comme de la fumée

. fraction inhalable

pas_asb ne contenant pas de fibres d'amiante

I fraction respirable

STEL limite d'exposition à court terme : valeur limite au-dessus de laquelle l'exposition ne doit pas se produire et qui est liée à une exposition de 15 à 15 ans. période de minutes (sauf indication contraire)

TWA moyenne pondérée dans le temps (limite d'exposition à long terme) : mesurée ou calculée par rapport à une période de référence 8 heures de moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation locale et générale.

Mesures de protection individuelle (équipements de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter une protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Gants de protection		
Matériel	Épaisseur du matériau	Les temps de la percée du gant matériel
aucune information disponible	-	-

W . E . Hill & Sons Pâte à chevilles

Portez des gants adaptés.

Des gants de protection chimique testés selon la norme EN 374 sont adaptés.

Vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité avant utilisation.

Pour des usages particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance aux produits chimiques des gants de protection mentionné ci-dessus ainsi que le fournisseur de ces gants.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Contrôles de l'exposition environnementale

Utiliser un récipient approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	liquide (coller)
Couleur	non déterminé
Odeur	caractéristiques
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et ébullition gamme	non déterminé
Inflammabilité	ce matériau est combustible, mais ne s'enflamme pas facilement
Limite d'explosivité inférieure et supérieure	non déterminé
Point d'éclair	non déterminé
Température d'auto-inflammation	non déterminé
Température de décomposition	non pertinent
pH (valeur)	non déterminé
Viscosité cinématique	non déterminé
Viscosité dynamique	non déterminé
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau	non miscible en aucune proportion
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé
Pression de vapeur	non déterminé
Densité et/ou densité relative	

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

Densité	non déterminé
Densité de vapeur relative	les informations sur cette propriété ne sont pas disponibles
Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
9.2 Autres informations	
Informations relatives aux risques physiques cours	classes de danger selon le SGH (dangers physiques) : non pertinent
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a pas d'informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau n'est pas réactif dans des conditions ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

Le matériau est stable dans des conditions ambiantes normales et dans des conditions de stockage et de manipulation prévues de température et de pression.

Voir ci-dessous « Conditions à éviter ».

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5 Matériaux incompatibles

Il n'y a pas d'informations supplémentaires.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux raisonnablement prévisibles résultant de l'utilisation, du stockage ou du déversement et le chauffage ne sont pas connus.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Procédure de classification

Sauf indication contraire, la classification est basée sur :

Ingrédients du mélange (formule d'additivité).

Classification selon le SGH (1272/2008/CE, CLP)

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement n° 1272/2008/CE.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

Toxicité aiguë

Les données de test ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

Corrosion/irritation cutanée

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

La classification n'a pas pu être établie car : les données sont

manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Sensibilisation respiratoire

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Mutagénicité des cellules germinales

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Cancérogénicité

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Toxicité pour la reproduction

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

La classification n'a pas pu être établie car : les données sont

manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La classification n'a pas pu être établie car :

Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.

Risque d'aspiration

Ne doit pas être classé comme présentant un danger d'aspiration.

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique (aiguë)

Les données de test ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

Toxicité aquatique (chronique)

Les données de test ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Aucune donnée disponible.

Persistance

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Les données de test ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

12.7 Autres effets indésirables

Les données ne sont pas disponibles.

Remarques

Wassergefährdungsklasse, WGK (classe de danger pour l'eau) : 3

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Informations relatives à l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter à l'égout.

Traitement des déchets de conteneurs/emballages

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Manipulez les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

Remarques

Veillez tenir compte des dispositions nationales ou régionales pertinentes.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	non attribué
14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4 Groupe d'emballage	-
14.5 Risques environnementaux	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	-
14.7 Transport maritime en vrac selon l'OMI instruments	-

SECTION 15 : Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
- Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)
- Restrictions selon REACH, Annexe XVII
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste candidate
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Directive Seveso
- Non attribué.
- Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques équipements électroniques (RoHS)
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement sur la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO)
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux (PIC)
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement sur les polluants organiques persistants (POP)
- Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique
- Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange par le fournisseur.
- Aucune évaluation de la sécurité chimique des substances contenues dans ce mélange n'a été réalisée.

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

Abrév.	Descriptions des abréviations utilisées
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS	Chemical Abstracts Service (service qui maintient la liste la plus complète des substances chimiques)
CLP	Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DGR	Règlement sur les marchandises dangereuses (voir IATA/DGR)
EH40/2005	EH40/2005 Limites d'exposition professionnelle (http://www.nationalarchives.gov.uk/doc/open-government-licence/)
SGH	« Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » développé par les États-Unis Nations
IATA	Association du transport aérien international
IATA/DGR	Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA)
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
ppm	Parties par million
ATTEINDRE	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques
	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
STEL	Limite d'exposition à court terme
SVHC	Substance extrêmement préoccupante
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
BIEN	Limite d'exposition sur le lieu de travail

Références bibliographiques clés et sources de données

Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).

Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID).

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG).

Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA).

W. E. Hill & Sons Pâte à chevilles

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques.

Risques pour la santé.

Risques environnementaux.

La méthode de classification du mélange est basée sur les ingrédients du mélange (formule d'additivité).

Responsable de la fiche de données de sécurité

CSB GmbH

Rue Düsseldorfer 113

47809 Krefeld, Allemagne

Téléphone : +49 (0) 2151 - 652086 - 0

Télécopie : +49 (0) 2151 - 652086 - 9

Courriel : info@csb-compliance.com Site

Internet : www.csb-compliance.com

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.

Cette FDS a été compilée et est uniquement destinée à ce produit.